

## ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE AU RWANDA A LA LUMIERE DES ACCORDS D'ARUSHA

Les négociations d'Arusha ont suscité beaucoup d'espoir au sein de la population rwandaise et parmi les observateurs. A peine signé, l'accord final sanctionnant les négociations entre le Gouvernement Rwandais et le FPR a remué beaucoup de controverse parmi la population et au sein de la classe politique. Il est à souligner d'ailleurs que tout au long du processus des négociations, différentes étapes ont été marquées par des contradictions et des blocages dûs au manque de préparation et de consensus au niveau du Gouvernement et suite aussi à l'intransigeance du FPR.

### I. Position des Partis Politiques

1. Les FDC = Forces Démocratiques du changement (MDR - PL - PSD et PDC) + FPR.

Ce front commun contre le MRND se dit satisfait par l'ensemble des accords d'Arusha. Ceci se comprend quand on sait qu'ils viennent d'obtenir tous les avantages politiques qu'ils n'auraient pas pu avoir par la force et la négociation interne. Le Parti au pouvoir, le MRND vient d'être minorisé et le Président de la République, dépouillé de tout pouvoir au terme de cet accord. Il devient un figurant à la tête du pays et à tout moment, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale de Transition peuvent disposer de lui en le déposant sans aucun recours à une autre instance.

2. Le MRND : récuse l'accord et déclare qu'il n'entrera pas dans le futur gouvernement car ça serait signer son arrêt de mort. En fait, le MRND a été piégé y compris le Président de la République. En effet, le MRND a chaque fois déclaré publiquement qu'il soutenait les accords d'Arusha sans émettre des réserves suffisantes et prendre des mesures pour une meilleure organisation et préparation des négociations. Le Président de la République quant à lui a continué à signer des ordres de mission pour une délégation sans mandat défini par le Gouvernement. Le Gouvernement de son côté a fait montre d'une grave légèreté qui traduit la malhonnêteté intellectuelle du Premier Ministre qui a été incapable de rassembler son équipe et de la conduire à un consensus.

C'est très tardivement que le MRND cherchera à rattraper les choses en formant une alliance avec les autres partis - la CDR - le PECO, le PADER et PALERWA, alors que l'alliance entre ses antagonistes et le FPR date de juin 1992. L'alliance pour le Renforcement de la Démocratie n'avantage que la CDR qui se voit réhabilitée politiquement et qui opère une percée spectaculaire au sud du pays.

3. Les Eglises : Les églises catholique et protestante ont tenté de jouer à l'arbitrage entre les Partis politiques au Rwanda. Malheureusement, il n'y a pas eu de consensus au sein d'un comité de contact mis en place à cet effet par les évêques. Le comité fort divisé transmettra au gouvernement des propositions loin de faire l'unanimité. Cette situation conduit à des clivages ethniques et régionaux au sein du clergé. Les évêques seront obligés plus tard à modifier leur position pour l'adapter à l'évolution politiques notamment sous la percée de la CDR. les évêques vont recommander une solution politique de partage du pouvoir qui bannit toute exclusion d'une quelconque tendance politique.

4. Le Parlement - CND

Au terme de la Constitution, le rôle de contrôle du Gouvernement est dévolu au CND. Or, il a été constaté que tout au long de l'existence du Parti unique et jusqu'à ce jour, le parlement reste très faible et sans beaucoup d'initiative. Et pourtant c'est actuellement une assemblée où l'opposition dispose d'une position assez opérationnelle. Sur 70 Députés, 19 sont de l'opposition. Dans les négociations d'Arusha, le Parlement a essayé de prendre position et de donner sa ligne de conduite mais il y a lieu de regretter que ses prises de positions n'ont été perçues que comme de simples agitations sans force juridique. Pourtant toutes les possibilités permettaient d'agir dans le cadre institutionnel. Le citoyen rwandais peut donc dire que les Représentants du peuple n'ont pas épuisé les moyens de leurs compétences légales pour prévenir le péril qui guette le pays.

Il en est de même pour ce qui est de l'autorité du Président de la République. On constate que malgré de nombreuses mises en garde, de multiples orientations données à son Ministre des Affaires Etrangères, ce dernier s'est obstiné à signer un accord contesté d'avance.

Autre fait à souligner ici également, c'est la contradiction des positions entre le Président de la République lui-même et le Parlement au sujet d'un point important portant sur la représentativité du peuple au sein du futur gouvernement de transition et de l'Assemblée Nationale de transition. De l'avis du CND, les futurs députés devraient être élus; par mesure de concession, le Président de la République a accepté une assemblée nommée sans même poser des conditions à cette nomination. Le peuple n'aura aucun droit de regard sur des députés nommés par les Partis Politiques. Cette disposition constitue un recul dans le processus démocratique recherché.

### 5. La sécurité intérieure

C'est un point qui a servi beaucoup pour le chantage dans les négociations d'Arusha. L'on peut dire que c'est un faux problème qui a été délibérément entretenu pour peser sur les négociations. En effet, dès que la clause sur l'élimination du principe électoral en faveur de la nomination des députés a été acceptée, l'insécurité a fait place, comme par enchantement à un climat plus serein. Pour le moment, on déplore tout simplement la recrudescence du banditisme à mains armées, conséquence inéluctable de l'état de guerre. Qui avait intérêt à un tel climat d'insécurité? Les Partis politiques s'accusent mutuellement mais les premières pistes des enquêtes mènent au FPR impliqué dans le réseau des poseurs des mines et des émeutiers à la grenade. Le FPR est le moins intéressé par la tenue des élections qu'il sait perdues d'avance pour lui à cause de ses attaques armées contre ses frères.

### 6. Les déplacés de guerre

Encore un point de marchandage. Les 350.000 déplacés des zones des combats sont devenus des otages dans les négociations. Si leur sort avait trouvé solution avec l'arrêt des combats sans attendre de les assimiler avec les réfugiés rwandais externes, ceci aurait pu avoir plus de logique. Mais leur situation est politisée à telle enseigne que leur réhabilitation fait objet d'un ministère chargé aussi du rapatriement des réfugiés. Or, quand on sait que c'est au bout d'un long processus que se fait le rapatriement et la réintégration des réfugiés, on peut conclure que la solution des problèmes des déplacés de guerre n'est pas dans les priorités de l'accord d'Arusha.

## II. LE ROLE DES OBSERVATEURS

Dès que les négociations ont commencé, on a vu le rôle des observateurs s'accroître. D'abord, on reconnaîtra que ce qu'on qualifie sommairement de conflit rwandais n'est pas si limité à un seul pays. C'est un problème de géopolitique régionale. L'intervention de l'armée zaïroise aux côtés de l'armée rwandaise donnera un peu plus de confiance à cette dernière mais ne plaira pas aux occidentaux, les belges notamment décidés à tout prix à abattre le régime du Maréchal Mobutu. De ce fait, lui donner des chances de leadership régional ne convenait pas à la circonstance. C'est pour cette raison que des pressions ont été exercées sur le Rwanda pour lui retirer le rôle de médiateur dans les négociations et en raison aussi de la méfiance du Président MUSEVENI à l'égard de son homologue zaïrois. L'Ugandais oriente à sa manière et son avantage les négociations pour permettre à ses alliés du FPR de rentrer tête haute (avec un pouvoir sûr).

### La France :

Le rôle de la France est beaucoup plus important et multiforme. La présence militaire française si réduite soit-elle constitue une sorte de garantie à la réussite des négociations et à l'instauration d'un équilibre entre les forces militaires de 2 parties en conflit. La présence militaire française est également garante de la sécurité des expatriés mais beaucoup plus des rwandais membres de l'ethnie Tutsi, qui, en d'autres circonstances d'attaque militaire par d'anciens réfugiés, ont toujours fait les frais des représailles de la population.

On a d'ailleurs observé quelques débordements qui se sont traduits par des affrontements à caractère ethnique dans certaines régions du pays (Bugesera, Kibilira).

Le rôle de la France dans les négociations d'Arusha s'inscrit par ailleurs dans la logique du Sommet franco-africain de la Baule (France 1989) où le coup d'envoi à la démocratisation du continent africain a été donné surtout pour l'espace francophone sous influence culturelle de la France.

### La Belgique

Le pays de tutelle coloniale n'a pas su jouer le rôle de premier plan qui lui revenait. Le début des combats au Rwanda a ouvert une crise du gouvernement belge. Faute de mieux, le gouvernement belge a organisé ce que l'on a baptisé : "le SAFARI de Paix" qui a mobilisé trois ministres du gouvernement, mais le folklore du ballet diplomatique belge n'a pas résolu le problème rwandais. L'impuissance de la Belgique a donné libre champ à la FRANCE et dans une sorte de consensus tacite au sein de la CEE entre Belges et Français. Ces derniers ont pris le devant de la scène politico-militaire tandis que l'Angleterre protégeait son ancienne colonie, la lavant de tout soupçon.

On ne peut ignorer la complicité des puissances européennes dont le mutisme a donné avantage au FPR. Le fait de n'avoir jamais exercé une pression efficace sur le conflit démontre que les puissances européennes voulaient faire fléchir "le régime militaire du Rwanda". Le refus de la Belgique d'autoriser l'importation par le Rwanda d'une commande du matériel militaire datant d'avant la guerre, les facilités de voyage (visas) offertes aux leaders du FPR et à son siège, toute une série de comportements qui démontrent que les autorités belges voulaient agir "au nom de la démocratie".

Tout le monde qui voulait faire pression pour accélérer le processus démocratiques au Rwanda a profité de la guerre d'octobre pour ouvrir davantage le partage du pouvoir à l'opposition.

- C'est le cas de le dire également, l'opinion internationale a été longtemps manipulée et désinformée par le FPR présent dans toutes les sphères internationales et disposant des capacités et techniques de communication plus raffinées et supérieures à tous les moyens officiels du gouvernement rwandais.

- Plusieurs signes auront prouvé que certains milieux occidentaux ont joué à la bascule pour assurer un équilibre des Forces entre les combattants du FPR et les Forces armées rwandaises. C'est cet équilibre qui a permis la tenue des négociations à défaut d'une victoire militaire décisive du côté rwandais. L'occupation d'une petite portion du territoire rwandais par les éléments du FPR répond à ce subterfuge.

- La pression des Institutions Financières Internationales (Fonds Monétaire Internationales et Banque Mondiale) a aussi contribué à affaiblir le Rwanda l'acculant à la négociation. Le PAS piétinait sous les effets des dépenses militaires.

#### Les Etats-Unies

Les Etats-Unis se sont mieux illustrés dans la démarche démocratique des pays comme le Kenya, le Zaïre et aujourd'hui en Somalie. Bien que les intérêts ne soient pas les mêmes au Rwanda, il semble que les Etats Unies apprécient à sa juste valeur, le problème rwandais en prônant une "Démocratie de la Modération et du réalisme".

A l'opposé de la Belgique qui a le même trajectoire de raisonnement pour le Rwanda et le Zaïre, les USA ont opté pour une position plus nuancée de suivre au jour le jour la situation politique et l'évolution des tendances politiques en vue de proposer des mesures adéquates. Le souci majeur des Etats-Unis est d'équilibrer les forces en présence (celles qui sont au pays entre elles et celles qui sont externes dont le FPR). Ainsi, les Etats-Unis découragent pour le Rwanda l'organisation d'une conférence nationale et prônent un processus démocratique qui intègre toutes les forces politiques sans exclusion. C'est l'opposé des Belges dont certains officiels ont l'attention braquée sur l'alternance du pouvoir à travers les individus.

- L'on croit aussi savoir que c'est sur pression des occidentaux que le Président de la République a été obligé de s'inscrire en faux contre le ressentiment populaire dans certaines de ses prises de position. Il a même été jusqu'à désavouer les prises de position de son propre parti. Pour le moment, sa responsabilité en tant que garant suprême de la souveraineté nationale est interpellée car les accords d'Arusha risquent de conduire le pays au bord d'une guerre civile.

### Les pays voisins

Le rôle majeur de l'Uganda dans le conflit a été suffisamment souligné. Le Burundi a aussi joué un rôle de complice certain du FPR mais en prenant ses gants pour ne pas provoquer un précédent car il redoute le même problème avec une présence des réfugiés appartenant à l'ethnie majoritaire Hutu.

La Tanzanie, choisie comme modérateur ou facilitateur dans les négociations d'Arusha, a eu à jouer un rôle très difficile devant deux entraves majeures : le manque de concessions du gouvernement rwandais et le mandat indéfini du négociateur rwandais, l'intransigeance du FPR et des fois, le manque d'informations, qui a fait que le facilitateur n'a pas appréhendé tous les contours de la question rwandaise.

### L'OUA et l'ONU

Ces deux organismes sont des Forces morales dans les négociations de Paix. L'on sait que l'OUA a échoué sa mission de médiation à deux reprises. La force du GOM n'est pas du tout opérationnelle, il aurait fallu une force d'interposition militaire séparant les positions militaires du FPR et celles des Forces Armées Rwandaises.

Pour être efficace, il faudrait que l'intervention de l'ONU s'identifie à la position de l'un ou l'autre pays, de préférence une puissance occidentale comme c'est le cas en Somalie ou même pour l'IRAK.

### Ch.II : LE CONTENU DE L'ACCORD D'ARUSHA

Tout au long des différentes étapes des négociations de l'accord, il y a eu des contradictions. L'accord même est une contradiction du principe premier déjà adopté et signé et faisant du Rwanda un Etat de Droit. Or, la conclusion de cet accord abroge la constitution sans qu'aucune procédure à cet effet ne soit prévue. Il aurait fallu le prévoir. Or certains partis politiques veulent très malicieusement changer de fonds en comble l'actuelle loi fondamentale pour l'arranger à leur goût et l'adapter à leurs intérêts immédiats. L'accord est par ailleurs en contradiction avec les principes démocratiques pour lesquels le FPR déclare avoir déclenché les hostilités. Quand on constate que l'organisation de la transition est mal définie et reste floue, on peut se demander si elle ne va pas durer selon les visions premières du FPR. Faute d'un calendrier précis pour l'organisation des élections que redoute d'ailleurs le FPR sachant qu'il les perdra d'avance, l'on peut penser que pour le FPR et les petits partis, comme

le PSD, ont intérêt à ce que dure très longtemps la période de transition pour éroder leurs concurrents de taille. L'esprit d'exclusion de certaines forces politiques comme la CDR menaçante par sa montée, est aussi en contradiction avec les principes démocratiques et l'esprit de réconciliation nationale.

- Certaines dispositifs de l'accord sont en contradiction flagrante avec les principes démocratiques universelles (cfr. la nomination des députés au lieu de les élire, la reconnaissance tacite du FPR, branche armée comme parti politique alors qu'on exclue d'autres légalement constitués et reconnus, les réfugiés transformés en combattants armés, l'intégration d'une armée étrangère au sein d'une armée souveraine d'une nation etc...).

- L'accord fait glisser le Rwanda d'un Régime Présidentiel vers un régime semi- parlementaire avec des députés nommés sans aucune possibilité donnée au peuple pour s'exprimer sur l'action globale du gouvernement. C'est un coup d'Etat légitimé.

- Il n'existe pas de garant de la souveraineté nationale. Les pouvoirs du Président de la République sont transférés au Premier Ministre et à l'Assemblée Nationale de Transition. Il suffit d'un rien pour que les deux instances s'entendent et renversent le Président sans recours ni à la loi ni au peuple qui devrait être le dernier arbitre de par le mandat populaire que seul le Président de la République a reçu, les autres étant des émanations des partis politiques.

- L'accord d'Arusha reverse "une dictature" pour en instaurer une autre à deux forces.

En effet, leFPR allié de longue date avec le PL peut à tout moment s'arranger le droit de renverser les autres Partis car à eux deux, ils disposent d'une minorité de blocage au gouvernement. A l'Assemblée Nationale aussi, le même scénario peut être possible par le truchement de jeux d'alliances.

Si par un jeu d'intérêts et c'est apparent déjà, le PSD se joignait au FPR pour avoir plus de poids force au MDR, ce dernier est mis en minorité. Voilà le spectre d'anarchie que présente l'accord d'Arusha qui permet très légalement à une minorité de disposer à tout moment de la majorité populaire et de manipuler le pouvoir à sa guise.

Le MRND, ayant vu le danger a préféré aller dans l'opposition. Ceci avantagerait en premier temps le MDR qui devient le Parti au pouvoir mais la coalition ainsi affaiblie peut-elle gouverner le pays? S'agissant du MRND, la solution d'aller dans l'opposition pour un Parti au pouvoir n'est pas à féliciter. Il faut, si le MRND est réellement fort, qu'il empêche la formation de ce gouvernement fantôme. Il aura ainsi prouvé qu'il tient le leadership politique.

### III. QUE FAIRE DE L'ACCORD D'ARUSHA?

Les hautes autorités de la République doivent prendre leurs responsabilités. Le MRND notamment, Parti au Pouvoir doit empêcher le pays de tomber dans le chaos politique. C'est un nouveau piège d'ailleurs tendu au Président de la République appelé à signer l'accord auquel la majorité de son Peuple n'adhère pas et qui est désavoué contre sont Parti. Lui faire signer l'accord équivaut à l'isoler de sa base politique.

Vu que l'accord ainsi présenté demeure inapplicable, il faut le renégocier ou faire en sorte qu'il y ait d'autres alternatives de Paix. Les grandes puissances peuvent y arriver en prenant le problème du côté Ugandais car la force militaire du FPR c'est la NRA et le Président Museveni. Puisque les forces internes se sont montrées suffisamment ouvertes à l'entrée du FPR au sein du Gouvernement et que sa participation à l'avenir politique du Rwanda est chose acquise, les grandes puissances qui exercent une autorité morale sur tout le monde devraient être interpellées aussi. On devrait désormais s'entendre sur les points essentiels et qui sont :

- 1) La mise en place d'un programme réaliste et le raccourcissement de la transition.
- 2) L'élaboration d'un calendrier électoral bien précis (1993). La promulgation du code électoral
- 3) La poursuite de la politique du rapatriement des réfugiés.
- 4) La réhabilitation des Déplacés de guerre et la restauration du tissu socio-économique des zones sinistrées.

Ces quatre points devraient être imposés à la partie rwandaise et au FPR. Puisque les négociations bilatérales ont échoué ou ont abouti à un accord léonin, il faut une autre stratégie pour imposer la Paix et la poursuite du processus démocratique.

Le FPR est le seul gagnant. Dans le contexte actuel des choses, cette victoire du FPR serait mal digérée par les masses populaires qui prendraient la revanche autrement. Pour éviter un nouveau LIBERIA ou

une somalisation en Afrique centrale, il faut instaurer un climat propice à l'organisation des élections, les seules qui sont à même de départager les différents antagonistes. Le FPR devrait être acculé à accepter de prendre toutes ses dispositions pour prendre part au pouvoir d'une façon plus normale sinon, les puissances occidentales nous poussent à une drôle de démocratie. Le Rwanda est une nation avec ses réalités propres, il faut l'aider à organiser le jeu démocratique.

De toutes les manières le Rwanda ne perd rien en dénonçant les accords d'Arusha qui sont léonins. Pour le MRND, c'est le perdant dans l'immédiat.

Le perdant de demain sera le MDR. Or ces deux partis de la majorité sont les seuls qui puissent garantir la poursuite dans la paix, le processus démocratique. Quelle est la garantie du FPR à venir dans un pays qui sera embrasé par la guerre civile suite aux faux accords d'Arusha? Ces accords ne garantissant aucune paix durable, il faut les réorienter autrement.

#### CH. IV : LES FORCES POLITIQUES ACTUELLES

Il y a la famille de cinq partis qui sont dans le gouvernement : MDR, MRND, PL, PSD, PDC.

##### MDR:

Il fut un moment où ce Parti était présenté comme le challenger du MRND. Si les élections avaient eu lieu entre mars et juin 1992, le MDR aurait probablement gagné les élections. Son alliance avec le FPR lui a valu une disgrâce et une érosion en faveur du MRND et du CDR. Il est affaibli par les luttes internes entre ses dirigeants nationaux. L'aile pro-FPR dirigée par le Président et la branche de l'ancienne idéologie du Président-Fondateur regroupée autour du 1er Vice-Président. Les discussions et clivages nord-sud confinent le MDR dans son fief gardé de Gitarama et lui enlèvent tout un électorat au nord, à l'est et au centre du pays.

##### Le MRND

Parti du Président de la République, il a cet atout d'avoir un leadership incontesté. Fief au nord du pays avec trois préfectures, mais suffisamment représenté à l'est et au centre du pays.

- Parti très bien structuré et organisé. Il a l'avantage de l'expérience et il est le parti au pouvoir. Ses faiblesses résident dans les vieilles habitudes d'une organisation bureaucratique. Les erreurs de certains des responsables éclaboussent le Parti, car elles sont encore fraîches dans les mémoires.

- Il présente beaucoup de conservateurs dépassés par les événements dont certains s'accrochent au pouvoir.
- Le manque de démarcation entre les fonctions du Président de la République et Président du parti influe négativement dans le fonctionnement des organes supérieurs du Parti. On doit se référer chaque fois au Président du parti pris par d'autres préoccupations nationales.
- L'influence de l'entourage du Président du parti (Akazu), hante encore l'organisation. Le MRND est pour le moment donné gagnant à cause de la tergiversation des autres partis qui ont placé leurs espoirs de réussite dans le FPR. mais pour son avenir, il faut surmonter la crise actuelle. C'est une question de survie pour ce parti.

### Le PL

C'est un parti qui toutes ses forces grâce au MDR qui le remorque. Parti de regroupement ethnique, il n'a pas de chances de gagner quoi que ce soit à lui seul sans alliance. Même allié au FPR, il n'acquiert aucune majorité. Il n'est pas représenté sur l'ensemble du territoire. Lui aussi présente des clivages d'influences au sein de sa direction ou Hutu et Tutsi se disputent le leadership.

### PSD

Même remarque que pour le PL s'agissant de la représentativité territoriale. Le PSD est confirmé dans deux Préfectures et à moins de chances d'extension vue son idéologie basée sur le régionalisme. or pour le moment et malgré tous les efforts des partis Politiques alliés au FPR, les habitants ont des réflexes ethniques à cause de la guerre d'octobre 1990. Le PSD affronte dans son fief, le MDR et le MRND pour se soustraire à leur domination, il n'a pas de choix que de s'allier au PFR pour pouvoir ambitionner le poste de premier Ministre au sein de la future transition.

### PDC

Parti sans leadership. Son idéologie pouvait accrocher bon nombre des Rwandais, mais le MRND a noué lui aussi et bien longtemps avant, à cause de son humanisme chrétien, avec l'Eglise et l'idéologie chrétienne. Le Parti a l'ambition de jouer la stratégie centriste entre le MRND et le MDR, mais il est très difficile car sa première alliance avec le MRND et aujourd'hui avec le MDR ne lui donne aucune stabilité dans ses alliances. C'est aussi un Parti de la transition très faiblement représenté au niveau régional et national.

### CDR

Le phénomène CDR est surprenant et il est à imputer aux erreurs de deux grands partis nationaux : MRND et MDR. C'est aussi une réaction à l'extrémiste FPR et une réponse à toutes les conséquences engendrées par la guerre d'octobre 1990. Son idéologie est basée sur la sensibilité des droits de la majorité et les acquis de la Révolution sociale de 1959.

Pour autant que dure la guerre, pour autant que le FPR persiste dans son intransigeance, le Parti CDR va connaître une percée dans toutes les régions surtout celles où le monde Hutu se sent frustré par l'arrivée du FPR dans le pays et la concentration des pouvoirs à ce nouveau venu hier présenté comme l'agresseur du peuple rwandais. L'alliance avec le MRND l'a aussi renforcé.

### Autres partis.

Sont les résultats des opportunités politiques. Certains leaders ont voulu se démarquer des autres dans l'espoir d'accéder sans trop de concurrence aux postes des responsabilités politiques et administratives.

Il n'est pas étonnant qu'après les prochaines élections les petites formations politiques disparaissent.

## CH. V LA CAPACITE DU MRND DANS LES ENJEUX ACTUELS

Ce qui est certain, c'est que les puissances occidentales malgré la stratégie de désinformation utilisée par le FPR et le MDR pour le moment, n'ignorent pas les réalités sur le terrain.. Un pays comme les Etats-Unis qui dispose d'un puissant service de renseignement, la CIA, est sûrement au courant des réalités nationales et des forces respectives qui se disputent le pouvoir. Un pays comme la France qui a vite compris qu'en dépêchant une troupe militaire au Rwanda, elle participait à un équilibre des Forces, ne peut se départir de cette logique et accepter de rompre les équilibres ainsi établis. la Belgique, bien que sa position soit ambiguë a assisté au tournant de l'histoire de 1959 et y a largement contribué. Elle ne peut donc par faire retour en arrière et cautionner que le FPR tenant d'une minorité vienne imposer la loi à la majorité. Si les puissances ont laissé faire, on peut se demander si ce n'est pas un dernier test au MRND. Il est en effet impensable que dans une négociation d'une aussi haute importance, il y eut des erreurs collectives. C'est donc délibéré, les grandes puissances ont voulu donner la dernière chance aux partis de l'opposition.

Si le MRND reste fort, la tactique va changer et les puissances occidentales

se contenteraient des équilibres politiques entre les forces politiques. Il faut que le MRND continue à montrer sa volonté d'ouverture aux autres partis et à poursuivre loyalement le jeu démocratique. La balle est dans le camp du MRND, il n'a qu'à prouver sa capacité de garantir l'avenir de ce pays et surtout à ne pas céder au chantage.

Le MRND doit également attirer l'attention des grandes puissances qui tirent les cordons des relations internationales pour qu'elles installent la démocratie à notre mesure.

Fait à Kigali le 14 janvier 1993.

---

*Staniar Karerwa Mutsa*